

progrès seraient perçus favorablement et le climat serait donc plus propice à des négociations fructueuses.

Si l'on en arrive à la négociation du commerce des services, la marche à suivre décrite ci-dessus serait mieux appropriée que l'application automatique du concept du traitement national aux services, qui aurait comme effet de placer dans une situation délicate de nombreux pays, dont la plupart des PVD. Ces derniers ont un rôle important à jouer dans l'aboutissement des négociations sur de nombreux secteurs des services. Il faudra faire ressortir que cette marche à suivre offre un moyen plus efficace d'aborder les véritables problèmes - la réglementation imminente - dans un climat moins antagoniste et moins tendu et avec de meilleures chances de réussite.

(iv) Calendrier

Il faudra plusieurs années de discussions internationales et, à plus forte raison, de négociations (si on en arrive à ce stade) avant que l'on n'obtienne un nombre raisonnable de résultats concrets. Bien qu'on ne puisse ici se fier qu'à l'expérience et à l'intuition, on peut imaginer le scénario suivant (en supposant que la réunion ministérielle du GATT consente d'inclure les services dans son programme de travail pour les années 80). Le programme de travail ainsi convenu pourrait durer environ trois ans (disons de 1983 à 1985). Les négociations proprement dites pourraient commencer aux alentours de 1985 et durer deux ou trois ans (disons jusqu'en 1988). La mise en oeuvre pourrait également être étalée sur plusieurs années. Cela revient à dire que les obligations ne commenceraient à se faire sentir qu'à la fin de la décennie.

Cela laisse le temps de préparer une stratégie pour tirer parti des débouchés à l'étranger et élaborer des mesures d'ajustement national appropriées.

(v) Vers une position canadienne

La position suivante semblerait conforme aux facteurs, tant positifs que négatifs, énoncés ci-dessus:

(a) Données et problèmes conceptuels

Le Canada pourrait recommander que l'on s'attaque aux problèmes des données (par exemple à l'OCDE). Cela comprendrait l'étude de certains des problèmes conceptuels énoncés plus haut.